



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N° 003/2025/PCNT Portant Convocation d'une Plénière

Le Président du Conseil National de la Transition (CNT) convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une plénière, ce vendredi 28 février 2025 à 15 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.

L'ordre du jour de cette plénière porte sur la délibération autour des Conventions, Accords et Contrats ci-après :

- 1- Accord relatif au projet de réalisation des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Beyla, Koubia et Fria ;
- 2- Convention de concession avec la société KAMA SA et ANDRITZ HYDRO relative au développement de la microcentrale Hydroélectrique de KENO et Contrat d'achat d'énergie avec la société KAMA SA et ANDRITZ HYDRO relative au développement de la microcentrale Hydroélectrique de KENO ;
- 3- Contrat de crédit acheteur N°4 entre la République de Guinée et la Société BPI-FRANCE SA relatif aux 14 ouvrages de franchissement et 14 pistes rurales ;
- 4- Accord-cadre entre EDG et TOPAZ MULTI-INDUSTRIES SA pour l'amélioration de la desserte en électricité ;
- 5- Accord de financement IDA relatif au projet de transformation du système de santé ;
- 6- Accord régional GE 06 conclu et signé le 16 juin 2006 par la République de Guinée.

Sont invités à prendre part à cette plénière :

- Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;
- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
- Le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le Ministre de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures ;
- Le Ministre des Infrastructures et des Travaux publics ;
- Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- Le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique ;
- Les Chefs des missions diplomatiques, consulaires et Organisations internationales accrédités en République de Guinée ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Présidents des Délégations Spéciales des communes de Conakry ;
- Le Représentant de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée ;
- L'Administrateur général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets ;
- Le Directeur général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Coordonnateur du Bureau de suivi des Priorités Présidentielles ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 27 février 2025

P. Le Bureau

Le Président du Conseil National de la Transition


Dr Dansa KOUROUMA



Guinée